Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

La future Constitution est affaire du peuple syrien

Par DR Bachar al-Assad
Mondialisation.ca, 01 avril 2016
sputniknews.com

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Guerre USA OTAN
Analyses: SYRIE

1ère partie de l'entrevue accordée par le Président syrien au Directeur général de l'agence russe Sputnik [Texte intégral]

Question 1 : On parle beaucoup des réfugiés syriens, la majorité des migrants en Europe se présentant comme des Syriens, même les Pakistanais. Selon les évaluations allemandes, 77% sont sans papiers d'identité. Nous aimerions comprendre comment vous évaluez le nombre de déplacés à l'intérieur de la Syrie, ainsi que le nombre de ceux qui ont été forcés à quitter le pays et les raisons de leur fuite. Nous aimerions mettre les points sur les « i » en ce qui concerne ce sujet.

Le Président Al-Assad : Il n'y a évidemment pas de chiffres précis. Les chiffres sont approximatifs. Ainsi, ceux qui se déplacent à l'intérieur du pays pour se rendre chez des proches, dans d'autres villages, ne se déclarent pas en tant que réfugiés. La plupart, en quête de sécurité, quittent des zones infiltrées par des terroristes pour aller dans les zones contrôlées par l'État.

Ceci dit, je ne crois pas que le problème réside dans les chiffres. Le problème est que, jusqu'à présent, il n'y a eu aucun travail sérieux de la part de nombreux États. Ils traitent la question des réfugiés comme si elle ne concernait que l'étranger.

Certains pays européens veulent bien les accueillir pour leur assurer le gîte et des aides. Il arrive même qu'ils envoient des aides aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Mais cela ne résout pas le problème. Le problème fondamental est le terrorisme. Nous devons le combattre au niveau international car il n'est pas uniquement lié à la Syrie. Il sévit aussi en Irak. Il est directement soutenu par la Turquie, la famille des Al-Saoud et une partie des pays occidentaux, notamment la France et la Grande-Bretagne, tandis que d'autres se contentent de regarder sans agir sérieusement. Je pense que plus qu'une question de chiffres c'est là que réside le problème.



Question 2 : Je suis persuadé que vous attendez le retour des Syriens dans leur pays, ce qui pourra se faire à partir du moment où vous aurez démarré la reconstruction. Avez-vous déjà estimé l'étendue des destructions et des dommages subis par la Syrie ces dernières années ?

Le Président Al-Assad : Les dommages portant sur l'économie et les infrastructures dépassent deux cents milliards de dollars. Le secteur économique pourra être relevé dès que la Syrie retrouvera sa stabilité, mais la reconstruction des infrastructures exigera plus de temps.

Nous avons initié le processus de la reconstruction avant que la crise ne soit résolue afin de soulager, autant que possible, le citoyen syrien des dommages subis par l'économie et les infrastructures et, en même temps, diminuer l'émigration vers l'étranger, car il se peut que ceux qui souhaitent revenir soient encouragés au retour par l'espoir d'une amélioration de la situation.

L'émigration n'est pas uniquement due au terrorisme et à l'insécurité, mais aussi au blocus et aux sanctions occidentales imposées à la Syrie. Beaucoup de gens résidant en zones sécurisées, indemnes de terrorisme, ont émigré parce que le citoyen ne peut plus assurer les nécessités de sa vie quotidienne.

Par conséquent, en tant qu'État, il est impératif que nous agissions pour offrir les moyens, mêmes élémentaires, pouvant améliorer la situation économique et les services à la population. C'est ce que nous faisons en travaillant dès maintenant à la reconstruction.

Question 3 : La Syrie devra évidemment compter sur l'aide de la communauté internationale. Sur l'aide de qui compterez-vous pour la reconstruction du pays et comment envisagez-vous le rôle des sociétés et entreprises russes ?

Le Président Al-Assad : Dans tous les cas, le processus de reconstruction est un processus gagnant pour les entreprises qui y contribueront, surtout si leurs États les soutiennent en leur accordant les crédits nécessaires. Bien sûr, il est à prévoir que ce processus repose sur les trois États qui se sont tenus à nos côtés tout au long de cette crise : la Russie, la Chine et l'Iran.

Mais je pense que nombre d'États qui se sont positionnés contre la Syrie, et en premier lieu les États occidentaux, tenteront d'envoyer leurs propres entreprises pour participer à ce processus. Cela dit, il ne fait aucun doute qu'en ce qui nous concerne, nous nous adresserons principalement aux pays amis. D'ailleurs, ce serait assurément la réponse,

politique et affective, de n'importe quel citoyen syrien que vous questionneriez à ce sujet. Il vous dira que nous réserverons le meilleur accueil aux entreprises de ces trois pays, à commencer par la Russie.

Quant aux infrastructures en question, elles nécessitent la collaboration de centaines de spécialités et de compétences. C'est pourquoi je crois que le champ d'action sera très large pour toutes les entreprises russes qui participeront à la reconstruction.

Question 4 : Monsieur le Président, nous passons aux questions politiques. Comment évaluez-vous les résultats des « négociations » à Genève sur la Syrie, lesquelles ont eu lieu la semaine dernière ?

Le Président Al-Assad : Jusqu'ici, nous ne pouvons certainement pas dire que quelque chose ait abouti suite à ces derniers « pourparlers » de Genève, si ce n'est que nous avons abordé des sujets fondamentaux en posant les principes de base des futures négociations, car des négociations sans principes sous-jacents se transforment en palabres chaotiques improductives, autorisant chaque partie à camper sur ses positions et d'autres États à s'ingérer indûment.

Nous avons donc commencé par présenter un « document de principes », mais nous n'avons encore travaillé qu'avec M. De Mistura sans entrer en contact avec la partie censée négocier avec nous. Nous devrions poursuivre les discussions et le dialogue autour de ce document lors de la prochaine session. Par conséquent, je peux dire à propos de la dernière session que nous avons initié une méthodologie susceptible d'aboutir au succès des futures négociations et que si nous la respectons, les prochaines sessions seront bénéfiques.

Question 5 : Je voulais justement aborder le positionnement de la Syrie lors des prochaines sessions. Quand est-ce qu'elle discutera de ladite « transition politique », laquelle amènera le sujet d'un « organe de transition » qui gouvernerait le pays ? Quel est votre point de vue sur le mécanisme adopté à cet égard ?

Le Président Al-Assad : Premièrement, il n'existe pas de définition d'une « période transitoire ». Ensuite, en Syrie, nous pensons que ce concept implique une transition d'une Constitution à une autre, car c'est la Constitution qui définit le système politique souhaité.

Par conséquent, la période transitoire doit nécessairement courir sous la Constitution actuelle. Nous ne passerons à une nouvelle Constitution qu'une fois que le peuple syrien l'aura approuvée par son vote.

D'ici là et selon notre perception en tant que Syriens, ce que nous pouvons faire est de veiller à la formation d'un gouvernement regroupant les diverses forces politiques syriennes, y compris celles de l'opposition et des indépendants. Une structure transitoire ou un gouvernement momentané, dont le but principal sera de travailler à la nouvelle Constitution avant de la soumettre au suffrage des Syriens et qui ne sera applicable qu'après leur approbation.

Rien dans la Constitution syrienne, ni dans aucune autre, ne correspond à un « organe de transition ». C'est un discours illogique et inconstitutionnel. Quels seront les pouvoirs d'un tel organe ? Comment pourrait-il gérer le quotidien des citoyens ? Qui évaluera leurs besoins ? Aujourd'hui, nous disposons d'une Assemblée du peuple [le Parlement syrien] et d'une Constitution qui dirigent le gouvernement et l'État. C'est pourquoi la solution est celle

d'un « gouvernement d'union nationale » qui préparera la nouvelle constitution.

Question 6 : À ce stade et concernant ce gouvernement, je souhaitais vous interroger sur les modalités de sa formation. Qui le composera ? Serait-ce le Parlement élu le 13 avril prochain ou bien vous-même ? Accepteriez-vous une participation internationale à sa formation ?

Le Président Al-Assad : Tel est l'objectif des pourparlers de Genève, un dialogue entre Syriens pour que nous nous mettions d'accord sur la composition de ce gouvernement. Nous n'avons pas encore d'idée définitive étant donné que, mis à part certaines personnes, les autres parties n'ont toujours pas accepté ce principe.

Une fois que nous nous serons tous entendus sur ce principe, nous dirons comment il nous faudra l'exécuter. La logique voudrait que soient représentées les forces indépendantes, les forces de l'opposition et les forces en accord avec l'État actuel. Théoriquement, cela pourrait se faire rapidement.

Quant aux modalités techniques devant aboutir à la formation de ce gouvernement, comme vous le savez, existent des ministères avec ou sans portefeuille et certains y entreront sans avoir l'expérience du travail gouvernemental. Dès lors, nombre de questions devront être discutées et détaillées à Genève. Je ne pense pas qu'elles seront sources de complications insolubles, car elles sont toutes susceptibles de trouver un règlement.

Concernant le Parlement, il n'a aucun rôle à jouer dans ce processus qui doit être réglé entre nous et l' « opposition à l'étranger ». Il supervise le gouvernement syrien mais ne le nomme pas.

Question 7 : Pensez-vous que le prochain Parlement sera de toutes les couleurs ?

Le Président Al-Assad : Cela dépend des électeurs syriens. Y'aura-t-il de nouvelles couleurs dans la société syrienne ? Il ne suffit pas qu'il y'ait de nouveaux partis, comme cela fut le cas lors des élections législatives en 2000, car il est possible qu'existent une centaine de partis sans qu'ils aient tous leurs représentants aux élections. Que souhaitera le citoyen syrien pour aller voter ? Comme vous le savez, ce sont des questions qui demandent du temps. N'importe quel nouveau parti en a besoin pour prouver le bien-fondé de son programme politique aux citoyens. Actuellement, étant donné les circonstances difficiles, il est possible qu'ils ne souhaitent pas tenter trop de nouveautés, comme il est probable que ce soit le cas quand la situation sécuritaire ira vers le mieux et que les préoccupations politiques du citoyen prendront le pas sur ses préoccupations vitales. Aujourd'hui, le citoyen syrien pense d'abord à sa vie, à sa sécurité, ensuite aux nécessités de son quotidien, aux études de ses enfants et à sa santé ; le reste est du domaine du secondaire. C'est pourquoi je ne m'attends pas à un changement radical dans l'immédiat.

Question 8 : Vu la situation dans sa globalité, comment croyez-vous que vos succès sur le terrain et les victoires des forces gouvernementales pourront aider la transition politique, certains étant convaincus que ces victoires consolideront vos positions lors des pourparlers de Genève, d'autres déclarant qu'elles menacent le processus politique ?

Le Président Al-Assad : C'est une question très importante. Il y a, en effet, ceux qui présentent le positionnement de la Russie contre le terrorisme comme un simple soutien au Président, ou au gouvernement, et donc comme un obstacle au processus politique. Ce serait vrai si nous n'avions pas été souples dès le départ et si nous nous étions vraiment

butés.

Or, si vous reveniez sur la politique suivie par l'État syrien depuis cinq ans, vous constateriez que nous avons tenu compte de toutes les initiatives avancées par toutes les parties, sans exception, même lorsqu'elles n'étaient pas sincères ; notre but étant de ne rater aucune occasion susceptible de résoudre la crise.

C'est pourquoi, ma réponse à ce sujet se résumera à dire que le soutien militaire russe et le soutien des amis de la Syrie, ainsi que les victoires militaires syriennes, mèneront à l'accélération de la solution politique, non l'inverse. Nous n'avons pas modifié nos positions, ni avant, ni après le soutien russe. Nous nous sommes rendus à Genève avec toujours autant de souplesse.

En même temps, je dirai que ces victoires auront leur influence sur les forces et les États qui empêchent la solution, à commencer par l'Arabie Saoudite, la Turquie, la France et la Grande-Bretagne qui parient sur notre échec sur le terrain, afin d'imposer leurs conditions lors des négociations politiques. Raisons pour lesquelles, je pense que ces avancées militaires aboutiront à accélérer la solution politique et non à la menacer.

Question 9 : S'agissant de l'avenir, comment envisagez-vous la présence de bases militaires étrangères sur le territoire syrien ? À quelles conditions elles y resteront et est-ce que la Syrie en a besoin ?

Le Président Al-Assad : Si nous parlons de la période actuelle, oui, nous en avons certainement besoin, parce qu'elles sont efficaces dans la guerre contre le terrorisme. Et même si la situation sécuritaire se normalisait, la lutte contre le terrorisme ne sera ni rapide, ni éphémère. Le terrorisme s'est répandu dans cette région sur des décennies et il faudra le combattre sur une longue période. D'un autre côté, ces bases ne sont pas uniquement liées à la lutte contre le terrorisme, mais sont aussi liées à la situation internationale générale.

À notre grand regret, l'Occident, tout au long de la guerre froide, au-delà et jusqu'aujourd'hui, n'a pas changé sa politique. Il veut étendre son hégémonie et décider pour les autres nations. Malheureusement, les Nations Unies n'ont pas été en mesure de jouer leur rôle dans le maintien de la paix internationale. Par conséquent, tant qu'elles ne retrouveront pas leur véritable rôle, ces bases militaires seront nécessaires, pour nous, pour vous et pour l'équilibre du monde. C'est un fait. Que nous soyons d'accord ou pas, c'est actuellement une nécessité.

Question 10 : Des bases militaires de quels États parlez-vous exactement ?

Le Président Al-Assad : Je parle uniquement des bases russes. Nous n'avons pas de bases d'un autre État. D'une part, parce que nos relations avec la Russie datent d'une soixantaine d'années et sont fondées sur la confiance et la transparence. D'autre part, parce qu'en matière de politique la Russie s'appuie sur des principes et que nous respectons ces mêmes principes. C'est pourquoi, la présence de bases militaires russes en territoire syrien n'est pas une occupation. Bien au contraire, elle renforce nos relations, notre amitié, la stabilité et la sécurité. Et c'est ce que nous voulons.

Question 11 : Pouvez-vous imaginer ou accepter l'idée que le système de gouvernance de l'État syrien se transforme en un système fédéral ? Si oui, quelle forme prendrait

l'autonomie kurde et quelle en serait l'étendue ?

Le Président Al-Assad : Du point de vue géographique, la Syrie est trop petite pour se transformer en État fédéral, elle est probablement moins étendue que la plupart des Républiques de Russie. En principe, la Syrie ne me paraît pas destinée au fédéralisme, faute de facteurs naturels pouvant justifier un tel système. Mais naturellement, en tant qu'État, nous approuvons ce que le peuple approuve, et le fédéralisme dépend de la Constitution, laquelle est soumise à l'approbation de ce même peuple.

Ceci étant dit, le concept de fédération kurde aurait besoin d'être corrigé. La majorité des Kurdes de Syrie veulent vivre au sein d'un État unitaire dirigée par un gouvernement central non fédéral. Il ne faut donc pas confondre certains Kurdes qui réclament un système fédéral et tous les autres Kurdes. D'ailleurs, d'autres composantes non-kurdes, aussi peu représentatives quantitativement, cherchent la même chose. Ce n'est pas pour autant que l'idée du fédéralisme soit acceptée par la majorité du peuple syrien. C'est pourquoi, je ne pense pas qu'au cas où cette idée serait soumise à son suffrage direct, elle aurait son approbation.

Question 12 : Mais maintenant, on parle d'une nouvelle Constitution. Êtes-vous d'accord sur le fait que la nouvelle Constitution devrait être prête en août, une date fixée par John Kerry après ses entretiens au Kremlin, alors que la position de la Russie n'a pas encore été annoncée ?

Le Président Al-Assad : La rédaction de la constitution pourrait être prête en quelques semaines, les experts en la matière et les propositions ne manquent pas. Ce qui prend du temps ce sont les discussions. La question devient donc : quel est le processus politique qui devrait nous mener à débattre de la Constitution ?

En tant qu'État, nous pouvons aujourd'hui rédiger une Constitution et la soumettre aux citoyens, mais lorsque nous parlons de « forces politiques », quelles sont-elles ? Nous ne le savons toujours pas. Nous posons la question à M. De Mistura, il ne le sait pas ! Même les Américains ne savent pas, tandis que l'Occident, par moments, ainsi que certains autres États, notamment l'Arabie saoudite, veulent restreindre toutes les autres parties au seul « groupe d'opposants de Riyad », lequel comprend des membres terroristes, dans le but de donner une image unique de l'opposition avec laquelle nous serions censés négocier une Constitution. C'est une opposition qui n'existe pas en Syrie. À part cela, le délai du mois d'août est correct et suffisant.

Docteur Bachar al-Assad

Président de la République arabe syrienne

30/03/2016

Source : SANA [Syrian Arab News Agency], 1ère partie.

http://sana.sy/?p=361365

Texte traduit par Mouna Alno-Nakhal

La source originale de cet article est sputniknews.com
Copyright © DR Bachar al-Assad, sputniknews.com, 2016

Articles Par : DR Bachar al-Assad

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca